

Image not found or type unknown



Non presentation des comptes

Par neary, le **01/04/2010** à **07:46**

Bonjour, j'étais gérante d'une petite société (sarl) mise en sommeil depuis 3 ans. Le greffe du tribunal de commerce me demande aujourd'hui de liquider la société. J'ai perdu tous les papiers relatifs à la société, je suis dans l'incapacité de présenter les comptes. Il ne me reste que les copies des relevés bancaires, les déclarations d'impôts et certaines factures. Lors de la mise en sommeil (l'activité n'a duré que 8 mois) il n'y avait pas de bénéfice. Les associés avaient racheté une partie du capital et lorsque nous avons fermé le compte en banque nous avons réglé toutes nos dettes. Quels sont les démarches que je dois faire et les risques encourus ? Puis fermer tout de même la société (et quels sont les frais ??? les associés sont dispersés dans le monde, je ne sais pas où les retrouver pour faire une assemblée de dissolution) merci de votre aide et conseils